

Procès verbal de la séance du C.H.S.C.T du 8 décembre 2016 à 9h30

Représentants titulaires de l'administration				Représentants du personnel titulaires				
M.	MENGOLI	Bruno	présent	M.	FAYOLLE DE MANS	Marc	présent	SUD
Mme	GOMES	Jacqueline	présente	M.	BOTTIER	Patrick	présent	SUD
				M.	MAZZOCCHI	Guglielmo	présent	SUD
				Mme	FREMY	Anne	absente	SUD
				M.	LOCICERO	Eric	présent	CGT
				M.	CHANTEUX	Jean-Marc	présent	CGT
				M.	HAMANI	Dalil	absent	CGT

Membres suppléants des représentants du personnel				
M.	HENRY	Didier	absent	SUD
M.	STEIMETZ	René	absent	SUD
M.	BERGNA	Jacques	présent	SUD
M.	ADRIAN ARANEDA	Luis	absent	SUD
M.	GAUBIN	Franck	absent	CGT
M.	MENDOZA	Marcelo	absent	CGT
M.	CHALU	Alain	absent	CGT

En outre, sont présents :

Monsieur Philippe BOURDIER, assistant de prévention (agent chargé de la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité).

Ordre du jour :

1. Comptes rendus des CHSCT précédents
2. Conditions de travail des personnels de l'accueil
3. Informations sur les coordonnées médicales et sociales
4. Cantine
5. Demande d'une salle pour les personnels administratifs
6. Point sur les défibrillateurs
7. Représentation d'un membre du CHSCT dans la commission travaux
8. Point sur les locaux syndicaux
9. Point sur le laboratoire photo
10. Signalétique des matières à risques
11. Bilan amiante
12. Comportements entre agents
13. Organisation des visites du CHSCT
14. Point sur les formations relatives à la sécurité et la santé
15. Choix du candidat à l'audit relatif aux RPS
16. Point sur l'organigramme
17. Questions diverses

Secrétaire permanent du CHSCT : Monsieur Marc FAYOLLE DE MANS (SUD)

Après avoir procédé à l'appel des membres et constaté que le quorum est réuni, le président ouvre la séance à 9h40.

1/ COMPTES RENDUS DES CHSCT PRECEDENTS

Les procès-verbaux des précédents CHSCT n'ayant pas été présentés, Bruno MENGOLI propose de reporter l'approbation des PV lors du prochain CHSCT.

Les représentants du personnel sont d'accord pour reporter l'approbation des derniers procès-verbaux au prochain CHSCT.

2/ CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS DE L'ACCUEIL

Une réunion est prévue le 13 décembre 2016 afin de traiter des points suivants :

- les horaires et les besoins ;
- la permanence nocturne ;
- les heures supplémentaires.

Il faudra faire un bilan concernant le vacataire du mois d'août. Les heures supplémentaires n'ont pas été atteintes jusqu'en juillet. Il faut voir s'il y en a au 2^{ème} semestre. Pour le moment, il y a quelques défaillances ponctuelles.

Toutefois, il est important de répreciser la procédure à suivre à l'agent d'astreinte en cas d'urgence. Les représentants du personnel se mettent d'accord pour effectuer dans un premier temps un bilan puis définir dans un second temps les règles.

Philippe BOURDIER précise que la permanence est cadrée. Un bilan doit être établi. En réalité, le vacataire peut faire plus d'heures que les autres. Il prévoit alors de régulariser cela en lissant les heures pour tous les agents sur une même période.

Bruno MENGOLI demande de regarder la question des nocturnes avec les étudiants. Il propose par ailleurs de prévoir deux agents en période de charrette.

En période de surcharge (ex : période des rendus), les étudiants sont amenés à travailler la nuit au sein de l'établissement. Dans ce cas de figure, il faudrait prévoir deux agents d'accueil car les étudiants sont plus nombreux.

Patrick BOTTIER aimerait avoir une vision claire de tout cela, notamment en termes de planning. Il faut donc anticiper les dates des périodes de charrette afin d'élaborer un planning en conséquence avec deux agents.

Philippe BOURDIER veut voir cela avec les étudiants.

Pour le moment, la vacation n'est pas encore actée pour le mois d'août. Il faut faire un bilan pour voir s'il est utile d'avoir deux agents présents sur le site.

L'établissement a les moyens de prévoir un second agent mais il faut avant tout établir un bilan qui permettra de prendre la bonne décision.

Il convient de mentionner cette possibilité en toute transparence dans le règlement intérieur pour les périodes de charrette :

- 10h/24h (15 en moyenne) : 1 agent seul à partir de 23h
- Pour la nuit : 2/3 étudiants : 1 seul agent

Bruno MENGOLI ajoute que les étudiants sont normalement localisés en salle 100. En cas de panique, l'école est ouverte mais il n'y a pas spécialement de sécurité. Toutefois, il a toujours quelqu'un dans l'établissement, les étudiants sont encadrés. Il faudrait prévoir des signalétiques pour savoir qui appeler.

Philippe BOURDIER demande d'actualiser le règlement intérieur. Il y a certainement eu des évolutions depuis son élaboration.

Bruno MENGOLI propose que le règlement intérieur soit lu lors du prochain CHSCT.

3/ INFORMATIONS SUR LES COORDONNEES MEDICALES ET SOCIALES

Il existe des flyers et des dépliants avec les coordonnées nécessaires.

Il faudrait une assistante sociale dédiée uniquement aux ENSA.

A défaut d'un tel service existant, le service des ressources humaines oriente les agents vers les professionnels en cas de besoin.

4/ CANTINE

Le ministère de la Culture a donné son accord pour que les agents se présentent au site les Bons-Enfants mais cette solution n'est pas envisageable car le site est trop éloigné de la Vilette et le coût financier est important.

Rien n'est encore officiel mais le ministère ne veut plus subventionner les écoles pour la restauration. Nous aurons une information avec les modalités de reprise par les ENSA en 2017 mais aucune date n'a encore été donnée.

5/ DEMANDE D'UNE SALLE POUR LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Les représentants du personnel demandent la création d'une salle de convivialité pour les personnels administratifs. Bruno MENGOLI entend la demande mais malheureusement les

locaux actuels ne le permettent pas. Néanmoins, il précise que cette salle est prévue dans le projet de relocalisation.

6/ DEFIBRILLATEURS

Le défibrillateur présent à l'accueil a été déplacé.

Par ailleurs, un défibrillateur a été installé au 3^{ème} étage (administration), un autre à Jaurès (toilette). Enfin, il est prévu d'en installer rapidement un à Cambrai.

7/ REPRESENTATION D'UN MEMBRE DU CHSCT DANS LA COMMISSION TRAVAUX

Les représentants du personnel proposent que Marc FAYOLLE LE MANS, représentant titulaire élu au CHSCT, participe à la commission travaux. Cette décision sera ajoutée à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration (CA).

8/ POINT SUR LES LOCAUX SYNDICAUX

Compte tenu des difficultés pour trouver un local, il est prévu que Patricia BERNAIX accueille les étudiants dans le local syndical car elle a besoin d'un espace clos permettant de garantir la confidentialité des échanges. Par conséquent, il faudra prévoir un planning.

Philippe BOURDIER précise que la peinture est faite. Le bureau comporte une table et trois chaises. Il faut récupérer la clé à l'accueil (bureau 314).

9/ POINT SUR LE LABORATOIRE PHOTO

Bruno MENGOLI précise qu'il y a eu des investigations dans le cadre de la visite des locaux par le CHSCT. Il faudrait prévoir une isolation phonique.

10/ SIGNALÉTIQUE DES MATIÈRES À RISQUES

Il y a eu une investigation dans le cadre de la visite des locaux. Chaque service doit faire remonter les besoins mobiliers. Le secrétaire général fera une note prochainement aux services, notamment pour le laboratoire photo, l'atelier maquette et le service de la logistique et des bâtiments.

11/ BILAN AMIANTE

Il y a de l'amiante au sein de l'établissement par conséquent des visites obligatoires doivent être programmées. Il faudrait prévoir une visite en 2017 pour vérifier s'il y a des dégradations. Le bilan amiante a été fait, il faut simplement contrôler régulièrement les zones amiantées.

12/ COMPORTEMENTS ENTRE AGENTS

Ceci rentre dans le cadre des risques psycho-sociaux. Il faudra voir cela avec la société Jlo Conseil en charge de l'audit sur les risques psycho-sociaux.

13/ ORGANISATION DES VISITES DU CHSCT

Un groupe de travail est prévu le 19 janvier 2017 à 9h30 afin de préparer la visite des locaux.

14/ POINT SUR LES FORMATIONS RELATIVES A LA SECURITE ET A LA SANTE

Les offres de formation sont diffusées au fil de l'eau avec une priorité : secourisme premiers secours, sécurité incendie.

Il faudrait prévoir des formations à l'école pour l'utilisation des extincteurs. Bruno MENGOLI souhaite que le service des ressources humaines se renseigne sur ce type de formation.

15/ CHOIX DU CANDIDAT A L'AUDIT RELATIF AUX RPS

Le choix du candidat a été acté lors du dernier CHSCT. Il s'agit de la société Jlo Conseil.

16/ POINT SUR L'ORGANIGRAMME

Les membres du CHSCT proposent de lister par service les missions en se basant sur les fiches de poste. Ils reconnaissent les efforts faits par l'administration sur ce point.

17/ QUESTIONS DIVERSES

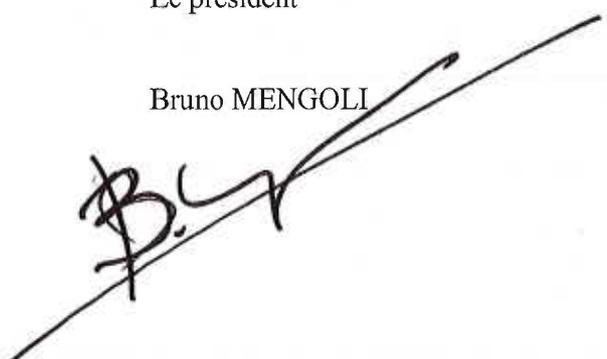
Le service informatique a mis en place une boîte mail générique : sos@paris-lavillette.archi.fr pour toute demande d'intervention.

Les rétroprojecteurs vont être remplacés dans les amphithéâtres et fixés pour éviter toute détérioration. Les commandes seront également fixées. Les travaux auront lieu en février 2017.

Plus personne ne prend la parole, la séance est levée à 11h40.

Le président

Bruno MENGOLI



Le secrétaire

Marc FAYOLLE DE MANS

